

PRÉFECTURE DE LA ZONE
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

ÉTAT-MAJOR INTERMINISTÉRIEL
DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD - (ÉMIZDS NORD)

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2012



Faits marquants 2012

① Les JO de Londres 2012

1.1 Évènement majeur de 2012, les JO ont fortement impacté la planification et l'opérationnel	5
1.2 Le COZ renforcé a fonctionné en mode JO	5
1.3 Plan de préparation opérationnelle des JO 2012	8
1.4 Plan « PAUSE Nord » SNCF (Plan d'Assistance aux Usagers en cas de Situation Exceptionnelle d'interruption de trafic)	10
1.5 Plan de déclinaison territoriale NRBC	11
1.6 Exercices de gestion de crise en vue de la préparation des JO	12
1.6.1 Exercice en coopération avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)	12
1.6.2 Exercice de gestion de crise SNCF/NRBC	12
1.6.3 Blue Current	13
1.6.4 Exercice MANCHEX 2012 (en lien avec PREMAR)	14
1.6.5 Un exercice, organisé par la SNCF « attaque NRBC sur train de voyageurs » (22 mars 2012, nuit)	14

② Installation de l'ÉMIZ à la préfecture du Nord

2.1 Contexte	17
2.2 Aménagement de la Zone Opérationnelle	17
2.3 Principes de mutualisation	17
2.4 Exemple d'aménagement d'une salle de synthèse	19

③ L'animation du réseau zonal de défense et de sécurité

3.1 Le comité de défense de zone consacré majoritairement à la préparation des JO	21
3.2 La réunion des délégués interministériels de zone (DMZ)	21
3.3 Les conseillers techniques de zone	22
3.4 La coopération transfrontalière	22

④ Zoom sur deux évènements « Grand rassemblement »

4.1 Teknival musical 2012	25
4.2 Rassemblement de l'Association Vie et Lumière	26

L'année 2012 aura été marquée par le déroulement des JO de Londres. La zone de défense et de sécurité Nord, principal point de transit des flux terrestres et maritimes de spectateurs et important lieu de préparation pour les athlètes a été particulièrement sollicitée dans la préparation de cet événement.

Les Jeux Olympiques ont été un vif succès et, grâce aux efforts concertés et à une organisation sans faille, en termes de sécurité, un non-événement ; c'était notre objectif et il a été atteint. Le fait que « tout se soit bien passé » et que le dispositif de prévention et de gestion des crises potentielles ait été en quelque sorte transparent pour le grand public, ne permet pas nécessairement de mesurer l'intensité du travail fourni ni la formidable synergie inter-services qui s'est développée à cette occasion.

C'est pourquoi je tiens à souligner ici la qualité de ce travail et l'excellent esprit coopératif dans lequel il a été effectué. Cette expérience aura sans nul doute constitué une étape significative dans le développement d'une approche interministérielle et intersectorielle cohérente d'une politique globale de sécurité nationale dans notre zone : les préfets de départements et l'ensemble des services : la DREAL, l'ARS, la DRAAF, la DIRECCTE, l'EMIAZD, la DRFIP, la DRJSCS et le rectorat auront travaillé ensemble dans un but commun.

Dans le même esprit de concertation, d'autres dossiers majeurs ont été inscrits au cours de cette année :

- Le plan de déclinaison territoriale NRBC a été finalisé avec succès. Il a abouti au plan zonal de février 2012. Il s'agit d'une démarche intégrée garante d'efficacité et de coordination des plans existants tels Vigipirate et Orsec.
- Des exercices de gestion de crise, ont été organisés au sein de l'état-major interministériel de zone, impliquant de nombreux partenaires. Ils ont permis de mettre à l'épreuve de la réalité les nouvelles installations du COZ et ses capacités opérationnelles, en situation de crise.
- La continuité économique a été maintenue avec un accent tout particulier donné aux secteurs d'activité d'importance vitale (S.A.I.V.), dans le cadre des jeux olympiques.
- En outre, 2012 aura aussi été marquée par la récompense des efforts accomplis dans le domaine de la coopération transfrontalière, dans le cadre du projet Apport, volet du programme européen INTERREG IV A France-Wallonie-Vlaanderen. L'équipe APPORT, chargée de sa réalisation a en effet été distinguée par le prix « Projets stratégiques 2012 ».
- Je félicite l'EMIZ qui a co-piloté ce projet.

Enfin, d'autres partenariats (SGAR, Université, Flandres) sont activement recherchés dès 2013, pour accroître encore l'efficacité de nos actions et inscrire nos missions dans une démarche proactive et innovante.



Christian CHOCQUET
préfet délégué pour la défense et la sécurité

1

Les JO de Londres 2012



1.1 Évènement majeur de 2012, les JO ont fortement impacté la planification et l'opérationnel

En effet, s'agissant de la planification, tant le plan de déclinaison territoriale NRBC que le plan PAUSE SNCF ont été élaborés dans un contexte JO.

Les JO ont aussi permis de dynamiser l'activité opérationnelle de l'EMIZ en proposant des délais de réalisation raccourcis et une planification d'exercices.

L'animation des réseaux a aussi vécu à l'heure des JO : en effet, l'ordre du jour du comité de défense de zone a été centré sur les problématiques des jeux olympiques. De même, les réunions des correspondants des DMZ ont été centrées majoritairement sur les événements et les problématiques zonales avec un angle JO.

Les nouveaux locaux de l'EMIZ concourent à l'objectif de mutualisation des moyens et des locaux entre le COD et le COZ afin de faire face aux crises tant à l'échelle du département que de la zone de défense. Le nouveau COZ a pu expérimenter ses nouveaux locaux (salle de décision équipée d'une visioconférence, salle de synthèse, salle de veille permanente, et cellules de liaison) à l'aune des JO.

1.2 Le COZ renforcé a fonctionné en mode JO

Le fonctionnement du Centre Opérationnel Élargi (COZ Nord) activé pour les JO de Londres 2012



La visio-conférence : un outil essentiel à la conduite opérationnelle

Afin de s'acquitter de cette mission exceptionnelle, le COZ de l'EMIZ Nord a fonctionné en mode renforcé, avec le soutien d'une mission d'appui (MASC), durant toute la durée des JO. Cette Mission d'appui s'est traduite par une participation des sapeurs-pompiers des SDIS 59 et 80.

Point de convergence et de partage des renseignements, le COZ renforcé a constitué un outil d'alerte en veille permanente. Disposant d'une vue globale des événements, le COZ était en mesure de réagir dans les meilleures conditions, en cas de nécessité.

Le COZ a fonctionné conjointement avec la MASC H24 avec une veille de nuit, des synthèses quotidiennes dès 5 heures du matin, et un envoi de point de situation à 5 heures et demie.

Tous les acteurs de la gestion de crise, « format JO » participaient à la visioconférence quotidienne : Préfectures, Services de Sécurité intérieure, Autorités sanitaires, Défense nationale (EMIAZD), Société nationale des chemins de fer français (SNCF), EUROSTAR, Pôle opérationnel du PDDS, correspondants des délégués ministériels de zone, DREAL, le COGIC.



La gestion de crise quotidienne en mode opératoire JO s'est traduite par une stratégie d'échange et de remontée d'informations.



Sous le pilotage du PDDS, deux réunions quotidiennes de synthèse étaient en effet réalisées en visioconférence chaque jour. Ce dispositif a permis de partager, avec l'ensemble des services impliqués, le constat de situation, les points particuliers et/ou sensibles et les directives prioritaires à mettre en œuvre.

Conformément à la circulaire du 2 janvier 2012, le COZ a constitué un point privilégié de relation avec le réseau de partenaires impliqués, l'EMIZ Nord ayant été nommé coordonnateur inter-zonal.



On dénombrait ainsi : l'échelon central, le COGIC et les centres ministériels de crises nationaux activés (COP), les interlocuteurs transfrontaliers (Belgique/Flandres/Wallonie et Royaume Uni), les autres EMIZ (OUEST, IDF), les services et opérateurs zonaux et départementaux impliqués par les JO 2012.

○ Quatre missions principales étaient dévolues au COZ dédié aux JO :

- Être en capacité de déclencher et de projeter une colonne «Secours à Personnes» (SAP),
- Être en capacité de déclencher et de projeter une colonne « Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique » (NRBC), du 27 juillet au 09 septembre 2012 (jeux paralympiques inclus),
- Détecter, analyser, et intervenir en cas de découverte d'un colis suspect,
- Participer au soutien logistique du dispositif.



1.3 Plan de préparation opérationnelle des JO 2012

A l'échelon national, un Préfet coordinateur, Philippe DE LAGUNE, a été nommé pour la préparation des JO. L'Unité de Coordination de l'Etat Major Projetable (UCEMP), constituée d'effectifs Gendarmerie, Police et Sapeur Pompiers, s'est chargée de ce dossier au sein du cabinet DGPN.

La mission de l'EMIZ a consisté principalement à mettre en œuvre les tâches suivantes :

- Ordre Zonal d'Opérations,
- Mission Appui Sécurité Civile (assurée par les SDIS de la zone),
- Suivi des comités de pilotage (COPIL) nationaux, zonaux et départementaux
- Suivi et coordination des réunions préparatoires suivantes :
 - ❑ **Septembre 2011 :**
réunion CCIC
renforcement de la sécurité maritime et portuaire
 - ❑ **Octobre 2011 :**
réunion du comité de pilotage calaisien
 - ❑ **Décembre 2011 :**
dans le cadre d'une coopération franco-britannique renforcée, une réunion a été organisée par l'Olympic Delivery Authority (ODA) le 3 décembre 2011 à Londres
réunion du groupe de travail « JO » de la CCIC
 - ❑ **Janvier 2012 :**
réunion du comité de pilotage (sous-préfecture de Calais)
 - ❑ **Mars 2012 :**
comité de pilotage à la sous-préfecture de Calais
réunion du comité stratégique zonal
 - ❑ **Avril 2012 :**
réunion de travail « J.O. » en sous-préfecture de Dunkerque
réunion de la CCIC
réunion du comité de pilotage en sous-préfecture de Calais
réunion du comité de pilotage échelon central à Beauvau
 - ❑ **Mai 2012 :**
réunion du travail sur les moyens nautiques du Port de Calais
réunion de l'État-Major de Sécurité du Département du Nord consacré aux Jeux Olympiques
comité de Pilotage Calais

□ Juin 2012 :

groupe de travail « transports » du Pas-de-Calais
réunion Zone de Défense Nord sur les aérodromes secondaires
Visioconférence avec la DGSCGC sur l'organisation des moyens
Groupe de travail « J.O. » Franco-britannique
« Main Conference » de la CCIC
exercice « antiterroriste » à Montreuil-sur-Mer
COFIL calaisien – Sous-préfecture de Calais
Sécurité Civile pendant les JO : réunion sur la gestion des alertes à la bombe en
sous-préfecture de Calais
comité de pilotage à Calais

□ Juillet 2012 :

comité stratégique « J.O. » - Préfecture du Nord – LILLE
comité de pilotage à Calais
comité stratégique à Lille

□ Août 2012 :

23 août 2012 : réunion pour les jeux paralympiques

Au niveau départemental, la préfecture du Pas-de-Calais a constitué 5 groupes de travail. Thématiques pilotés localement par le Sous-Préfet de Calais : sécurité et ordre public, sûreté des sites transmanche et contrôles frontaliers, sécurité civile, accueil des délégations sportives et du public, logistique-transport-circulation.

La zone de défense Nord ayant un rôle de coordination entre les échelons local et national, Elle a joué un rôle d'interface avec l'activité militaire et notamment le Préfet maritime. En charge de la coopération transfrontalière, elle a pu travailler également en étroite collaboration avec ses homologues britanniques et belges.

En guise de conclusion, on peut dire que :

- Le dispositif JO 2012 a permis un important travail de planification et de conduite opérationnelle, générant une synergie zonale des acteurs de la sécurité et de la défense qu'il conviendrait de faire fructifier dans les exercices à venir, en particulier en matière transfrontalière.
- La participation des sapeurs-pompiers au COZ renforcé constitue une possibilité de soutien qui doit être explorée et développée.
- L'expérience acquise par le PC zonal JO 2012 doit être traduite sous forme de procédure (fonctionnement du COZ élargi) et de perfectionnement des outils.

1.4 Plan « PAUSE Nord » SNCF (Plan d'Assistance aux Usagers en cas de Situation Exceptionnelle d'interruption de trafic)

Le présent Plan « PAUSE Nord » (Plan d'Assistance aux Usagers en cas de Situation Exceptionnelle d'interruption de trafic) est élaboré pour améliorer l'information de chacune des parties en cas d'évènement affectant la circulation des trains et pour répondre à une demande d'assistance de la SNCF suite à une perturbation importante du trafic ferroviaire et non à un accident grave (secours aux personnes).

Ce plan anticipe les autres possibilités en cas de crise (acheminement du client au plus près de sa destination finale, problématiques liées aux acheminements par d'autres voies, avitaillement, hébergement et valorisation des mesures afférentes : bouteilles d'eau, bons repas, hôtel et taxi, rames dortoirs).

Il a pour objet de préciser les conditions d'information et d'avis au centre Opérationnel (COZ) de la zone de défense et de sécurité Nord ainsi que les modalités et le suivi du plan.



Il s'inscrit dans les orientations préconisées dans la Circulaire NOR/OC/C/11/18492/C du 29 juillet 2011 du Ministère de l'Intérieur de l'Outre Mer, des collectivités territoriales et de l'immigration « Stratégie d'action concertée en cas d'accident dans les transports en commun ».

La simulation a permis à tous les acteurs de la zone de s'approprier ce nouvel espace opérationnel et de renforcer les habitudes de travail en partenariat.

Elle a aussi affirmé le COZ comme point d'entrée privilégié pour l'information de nos partenaires frontaliers. En effet, la compétence transfrontalière est une compétence zonale à part entière.

De plus, cet exercice constitue aussi la validation du choix des autorités quant à la conception et distribution des locaux du COZ Nord.

1.5 Plan de déclinaison territoriale NRBC

Le préfet de zone a engagé la déclinaison territoriale du plan gouvernemental du 16/09/2010. Son objectif est de développer une réponse adaptée à chacune des six situations génériques identifiées dans les domaines suivants : sécurité intérieure, sécurité civile, sécurité sanitaire humaine, sécurité sanitaire animale et végétale, protection du consommateur ainsi que défense, au travers de la coopération civilo-militaire.

Un guide méthodologique, annexé à la circulaire du 25 février 2011, propose une méthode de planification territoriale interministérielle novatrice. Cette approche permet d'intégrer les dispositifs de planification territoriaux existants tels que Vigipirate, le plan Orsec ou les plans d'urgence départementaux en matière de santé animale et végétale. Instruction a été donnée aux préfets de réaliser les plans zonaux pour le 29 février 2012 et les plans départementaux pour le 29 juin 2012. Cet effort d'organisation sera accompagné courant 2013 de la mise en place d'un centre de formation et d'entraînement civil et militaire et de l'organisation d'exercices de simulation au plan zonal et départemental. Ce dispositif est préconisé par le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.



S'agissant de la zone de défense et de sécurité du Nord, poursuivant son travail commencé en 2011, le comité de pilotage, présidé par le préfet délégué pour la défense et à la sécurité, s'est réuni 1 fois en 2012. Les groupes de travail, co-pilotés par l'EMIZ Nord et les structures partenaires, expertes dans leurs domaines respectifs ont achevé leurs travaux. Il s'est agi d'une démarche intégrée consistant à créer un outil NRBC territorial qui ne se substitue en rien aux autres plans mais qui les intègre et les coordonne. Un projet est en cours pour identifier un centre d'entraînement NRBC et un référent zonal pour en assurer le fonctionnement.

Les départements ont une vision claire des terrains et des cibles potentielles qu'ils font remonter à l'échelon zonal qui déterminera alors une vision d'ensemble. Une fois les cibles identifiées, des priorités d'actions sont établies ainsi que des réponses départementales en fonction de situations-types.

Plan de déclinaison territoriale NRBC : plan zonal et coordination des plans départementaux

Afin de décliner à l'échelon territorial le plan gouvernemental NRBC de 2010, des instances ont été mises en place en 2011 jusqu'à la finalisation du plan en 2012 : un comité de pilotage (COFIL), présidé par le PDDS, et quatre groupes de travail thématiques. Le COFIL s'est réuni trois fois les 07/2011, 12/2011 et 06/2012 et les quatre groupes de travail se sont rencontrés quarante fois. Au plan départemental, trois groupes de travail ont été créés. L'idée sous-jacente à l'élaboration du

plan de déclinaison a été de valoriser les capacités existantes plutôt que de créer de nouveaux plans.

La méthode de travail a consisté à identifier et valider la liste des cibles potentielles, à décliner les priorités d'actions et à construire les réponses départementales et zonale en fonction de situations types.

Il est à souligner que l'engagement et le travail de l'ARS, de la DRAAF, du Pôle opérationnel et des SIRACEDPC/ SIDPC ont concouru au succès de la déclinaison territoriale NRBC.

1.6 Exercices de gestion de crise en vue de la préparation des JO

1.6.1 Exercice en coopération avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

L'INHESJ a conçu, en partenariat avec l'EMIZ, une formation à la gestion de crise, articulée sur un module théorique et un exercice de mise en situation des acteurs au COZ Nord.

Cette formation avait pour but essentiel de mettre en situation de crise les acteurs de l'EMIZ en vue de la préparation des JO.

La démarche a consisté à appréhender les spécificités des problématiques NRBC et à favoriser les interactions entre services. De même, l'acquisition d'une culture de partage et de remontée d'information vers les autres services ainsi que la confrontation des acteurs à la communication de crise ont été recherchées.



1.6.2 Exercice de gestion de crise SNCF/NRBC

Un exercice a été conduit dans les départements 59 et 62 dans le cadre du plan relatif au traitement de situations exceptionnelles d'interruption du trafic ferroviaire (hors accidents ferroviaires).

Le 17 novembre 2011 à 14h00, un exercice zonal SNCF a débuté, visant à tester la réactivité du COGC SNCF et du département 80 (SIRACED PC) suite à des perturbations de la circulation ferroviaire (réseau Eurostar) liées à un mouvement social des employés d'Eurotunnel sur site.

1.6.3 Blue Current

Sur l'initiative du SGDSN, cet exercice des 22 et 23 mars 2012 a impliqué différents acteurs de la zone au titre de l'animation :

- EMIZ : service planification et MSE
- Correspondant sûreté de la SNCF
- Correspondant DREAL de la zone Nord
- Pôle opérationnel du PDDS

L'exercice visait d'une part à évaluer à l'occasion des jeux olympiques de Londres, la coordination bilatérale aux niveaux politique et interministériel et d'autre part à tester la capacité de l'État à répondre à une crise et à des menaces d'origine terroriste.

Cet exercice a fait la preuve de la bonne réactivité dans la gestion de crise des participants à l'exercice et notamment l'opérateur SNCF mobilisé.

L'exercice d'une journée et demie a mobilisé de nombreux joueurs et animateurs :
Animateurs : INHESJ, un représentant de chaque SIDPC de la zone, DZPAF, EMIAZD, DDSP 59, DAP, région wallonne, DREAL, DRAAF, rectorat, ARS, CRICR, ADRASEC, cabinet du préfet, l'EMIZ.

Joueurs : Rectorat, DDSP59, DZPAF, gendarmerie, CRICR, ADRASEC, ARS, cabinet du PDDS, DRAAF, DREAL, DRJSCS, CRS autoroutière, CRS de zone, EMIAZD, DISP, DRFIP, EMIZ.

Cette formation a permis d'améliorer la structure zonale de gestion de crise en appréhendant des problématiques spécifiques, telles que le NRBC.

Elle est apparue comme un entraînement indispensable pour les acteurs majeurs, pour permettre à chacun de trouver sa place et assurer une efficacité pleine et entière lors d'une gestion de crise.



1.6.4 Exercice MANCHEX 2012 (en lien avec PREMAR)

Cet exercice s'est déroulé au large puis dans le port de Dunkerque avec les concours du remorqueur d'intervention d'assistance et de sauvetage « Abeille liberté » le 16 mai 2012.

Les principaux objectifs de cet exercice étaient les suivants :

- Permettre dans le cadre des JO un entraînement in situ avec un plastron de passagers important, au large de la zone de défense et de sécurité du Nord
- Tester la définition d'une stratégie d'intervention et l'organisation de celle-ci par l'EGC et l'EGI-SAR concernées, en lien avec leurs homologues terrestres COZ, COD, CODIS afin de permettre l'évacuation puis la prise en charge (maritime et terrestre) de nombreux naufragés.
- Enfin tester la capacité de prise en compte et de tri de nombreux blessés sur le navire affecté par l'événement et la gestion de nombreux hommes à la mer.
- Valider les projets de document mer-terre de secours maritime de grande ampleur (SMGA) et fiches de port du département du Nord, en cours de refonte, et
- Tester la capacité d'accueil à terre de nombreux blessés et impliqués.



1.6.5 Un exercice, organisé par la SNCF « attaque NRBC sur train de voyageurs » (22 mars 2012, nuit)

Cet exercice avait pour objectif de renforcer les liens existants entre la SNCF et le COZ Nord. Les enseignements qui peuvent être dégagés de cet événement sont d'une part la nécessité de développer SINUS et d'autre part de promouvoir les échanges de cadres entre la SNCF (COGC-centre de régulation et de circulation des trains) et le COZ élargi. Il conviendra de poursuivre les efforts de coopération dans ce domaine.

2

Installation de l'ÉMIZ à la préfecture du Nord



2.1 Contexte

L'année 2012 a vu l'EMIZ déménager (semaines 15 et 16) puis s'installer dans des locaux dédiés et refaits à neuf de la préfecture « historique » de Lille. Cette opération a apporté une double plus value en termes de qualité du cadre de travail et de proximité avec les services préfectoraux du PDDS en particulier.

L'objectif de l'opération est de mettre en œuvre au sein des locaux de la Préfecture du Nord un nouveau centre opérationnel regroupant :

- le Centre Opérationnel Départemental (COD),
- le Centre Opérationnel Zonal (COZ),
- l'EMIZ,

afin de pouvoir faire face aux crises à l'échelle du département et de la zone de défense.

2.2 Aménagement de la Zone Opérationnelle

La zone opérationnelle regroupe, au sein d'une même entité géographique :

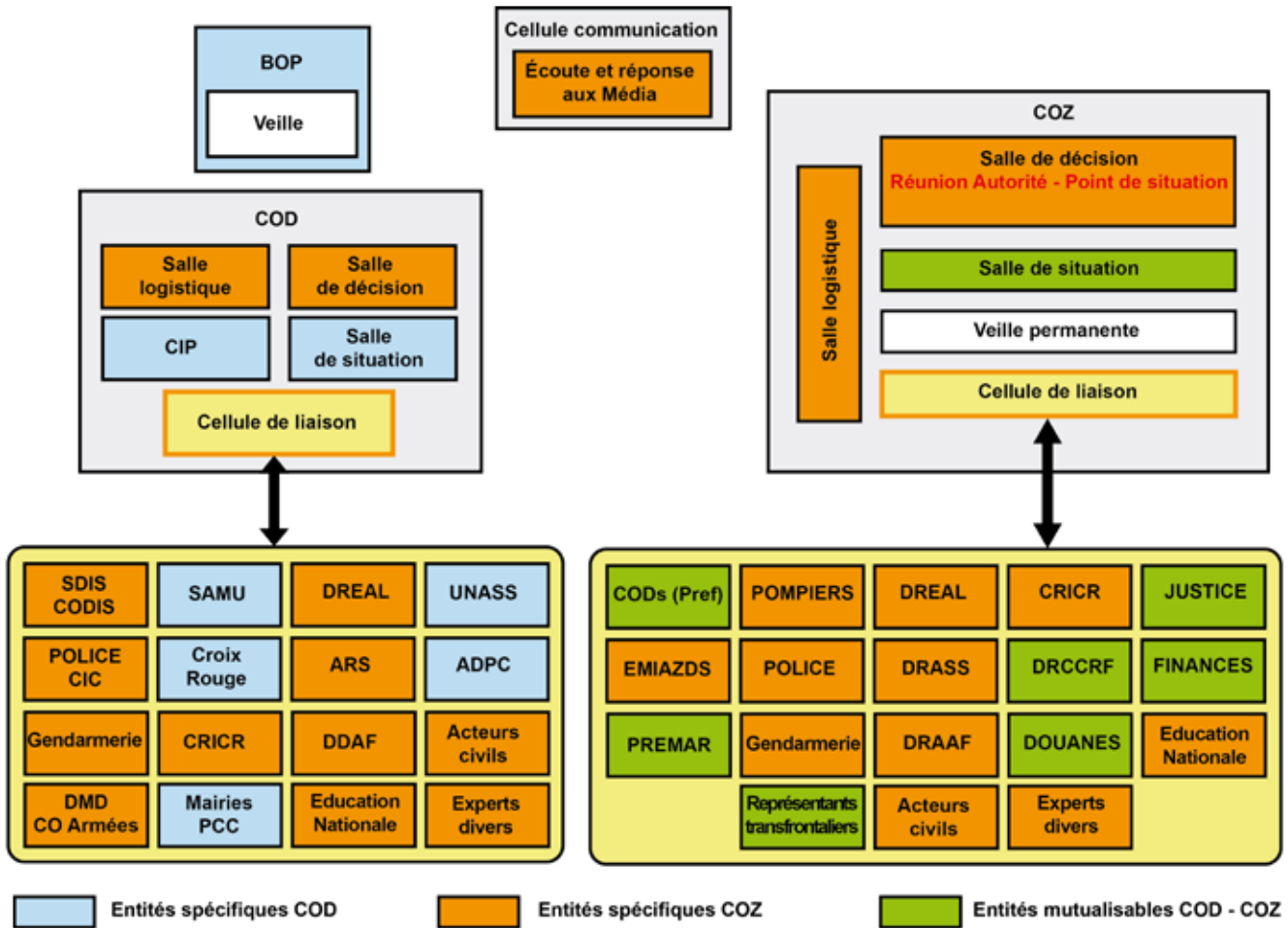
- Le Centre Opérationnel Départemental (COD),
- Le Centre Opérationnel Zonal (COZ),

Un ensemble de ressources communes aux deux dispositifs.

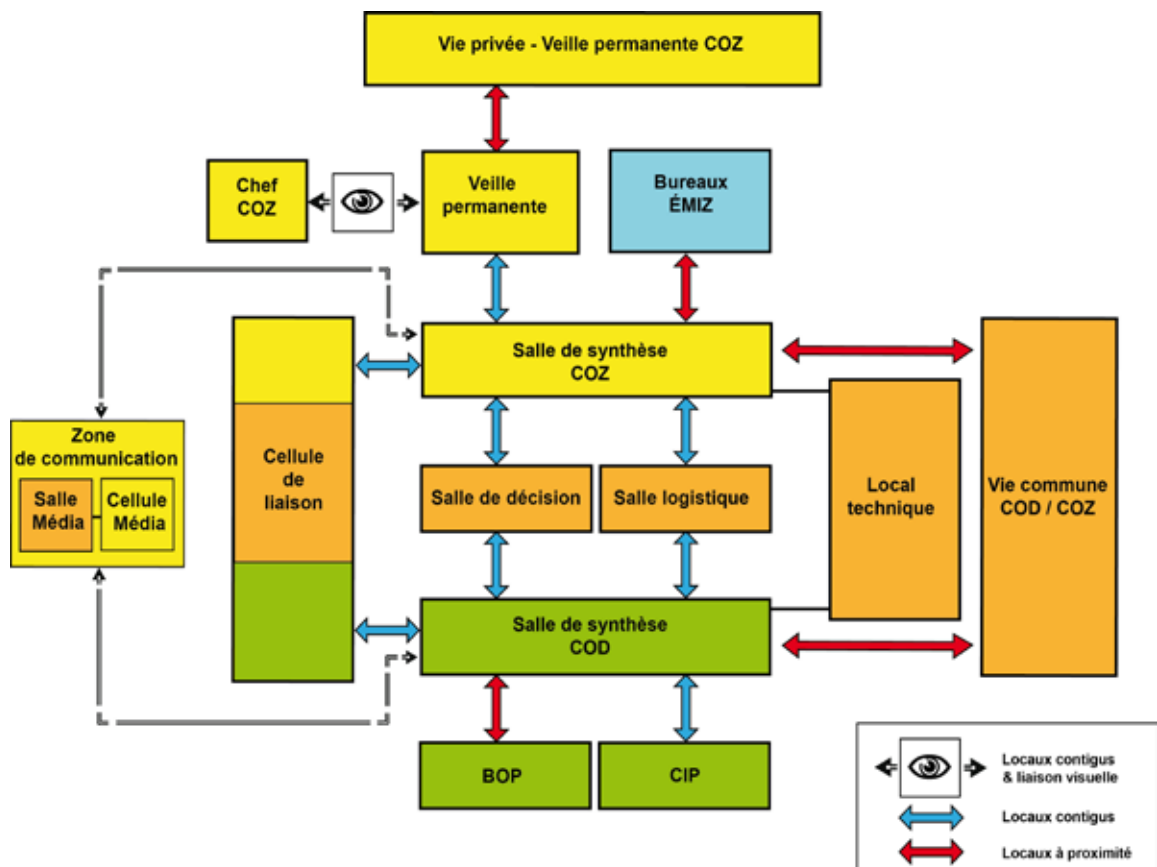
Les deux dispositifs (COZ et COD) devront pouvoir être armés séparément et/ou conjointement en fonction de la nature des crises à traiter, partageant un ensemble d'espaces communs modulables dont la configuration sera gérée en fonction des besoins du moment.

2.3 Principes de mutualisation

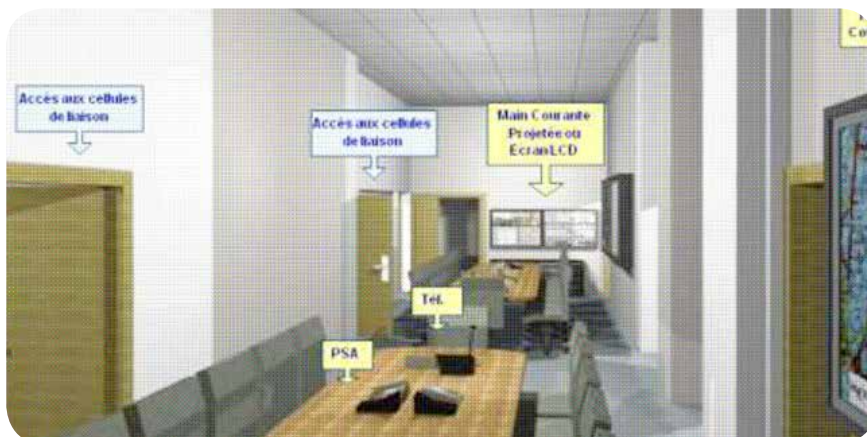
La nouvelle zone opérationnelle comprend des espaces communs et modulables dont l'usage est partagé entre le COZ et le COD en fonction des besoins.



L'ensemble du dispositif devra satisfaire les besoins fonctionnels de chacune des entités.



2.4 Aménagement de la salle de synthèse



3

L'animation du réseau zonal de défense et de sécurité



3.1 Le comité de défense de zone consacré majoritairement à la préparation des JO

Cette instance s'est réunie le 20 mars 2012, sous la présidence du préfet de zone de défense et de sécurité, Monsieur Dominique BUR avec pour thème central les grandes manifestations, dans un contexte de jeux olympiques.

L'intérêt de la zone de défense et de sécurité, véritable interface entre les niveaux central et départemental, a été souligné.

A cet égard, Les JO de Londres ont permis d'illustrer et de développer en grandeur nature la fonction de zone de défense.

Les interventions se sont orientées autour de quatre problématiques, la révision du contexte stratégique, le dispositif de secours, le dispositif de défense pour les grandes manifestations (G8 & G20), et la préparation des JO avec une présentation des dispositifs britanniques et français incluant un angle d'approche zonal.

- M. Francis DELON, Secrétaire général – SGDSN, a présenté le panorama et les enjeux stratégiques à horizon 2020.
- M. Charles GIUSTI, DGSCGC a évoqué le dispositif de secours des grandes manifestations ;
- M. le Général de division Jean-Jacques POCH, gouverneur militaire de Lille, officier général de la zone de défense Nord, le dispositif de défense des grandes manifestations.
- M. le préfet Philippe DE LAGUNE, coordonnateur pour la sécurité des jeux olympiques et paralympiques a ouvert une série interventions relatives au dispositif de sécurité sur les JO,
 - ▲ celle de Monsieur l'Attaché de sécurité intérieure à Londres, M. Eric BATESTI, sur le dispositif de sécurité intérieure de la police du Royaume-Uni pour les JO 2012,
 - ▲ celle de M. le vice-amiral Bruno NIELLY, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, sur l'organisation du dispositif de sécurité de la Préfecture maritime pour les JO 2012,
 - ▲ celle de Monsieur Jean-Claude LÉONARD, préfet DZRI du Nord, et pour clôturer
 - ▲ celle de M. Christian CHOCQUET, préfet pour la défense et la sécurité.

3.2 La réunion des délégués interministériels de zone (DMZ)

Afin d'améliorer le caractère interministériel des opérations et des propositions zonales, un système de réunion mensuelle où siègent des correspondants des DMZ a été privilégié. L'idée sous-jacente à ce pilotage est de renforcer la coopération entre les différents partenaires, de faire vivre le réseau et d'améliorer la communication.

Animées par le CEMIZ, ces séances réunissent l'ARS, l'EMIAZD, la DIRECCTE, la DRFIP, la DRJSCS, le rectorat, la DREAL, la DRAAF, le RRSI.

En 2012, les correspondants des DMZ se sont réunis 11 fois et les thèmes suivants ont été entre autres abordés : préparation des JO, pandémie grippale, plan iode, JO, RETEX intempéries neigeuses, plan canicule, plan zonal NRBC, protection du secret de la défense nationale, procédure de récupération et d'élimination des comprimés d'iodure de potassium, portail ORSEC/application

SYNERGI, gestion post-accidentelle, présentation de l'IFFORME, circulaire sur la gestion de la circulation, virus SBV, exercice APPORT, exercices zonaux.

Ces réunions sont aussi l'opportunité pour chacun de présenter ses missions et son organisation, d'échanger sur l'actualité et les problématiques communes et de commenter l'actualité juridique.

3.3 Les conseillers techniques de zone

Institués « auprès du préfet de zone de défense et de sécurité des conseillers techniques de zone, les CTZ sont des référents, des experts reconnus et recherchés pour leur technicité.

Les CTZ ont un double rôle ;

- en gestion de crise, ils doivent pouvoir être saisis par l'EMIZ –une disponibilité téléphonique à défaut de disponibilité physique doit être organisée. Des systèmes de relais doivent être mis en place avec leurs adjoints ou des CTD désignés en remplacement ponctuel.
- hors gestion de crise, ils ont un rôle d'alerte et d'information de l'EMIZ, qui vient s'ajouter aux éléments déjà fournis en préfecture de département.

Réciproquement, l'EMIZ informe les CTZ qui transmettent aux CTD.

L'EMIZ a pour mission l'animation des « réseaux » dont les CTZ font partie intégrante.

Tant la rédaction du plan zonal NRBC que la préparation des JO de Londres ont été des moments importants d'échanges entre la préfecture de zone et les CTZ qui ont apporté leur participation active. En outre, la mutualisation des moyens « lourds » Sapeurs Pompiers assurerait une cohérence zonale dans laquelle les CTZ auront toute leur place en qualité de « conseillers ».

3.4 La coopération transfrontalière

Lancé le 1er février 2010 dans le cadre du programme INTERREG IV A France-Wallonie-Vlaanderen, le projet APPORT vise à développer la coopération entre la Zone de défense et de sécurité Nord et la Province de Hainaut afin de favoriser l'émergence d'une véritable planification d'urgence transfrontalière.

Le projet APPORT se décline en cinq axes (ou « actions ») :

- La réalisation d'un état des lieux transfrontalier ;
- L'évaluation des risques technologiques transfrontaliers
- La mise en concordance du volet transfrontalier dans les plans d'urgence
- L'application opérationnelle
- La sensibilisation des autorités et de la population

L'année 2012 a été principalement consacrée à l'action 4 (organisation d'un exercice transfrontalier de grande ampleur) puisque c'est l'EMIZ qui pilote cette action. Le site retenu pour cet exercice se situe sur la commune de Mouscron, en Belgique. Initialement prévu en novembre 2012, l'exercice a finalement été reporté au 28 février 2013 afin de permettre l'organisation de réunions de cadrage avec l'ensemble des disciplines belges.



Enfin, il faut souligner que le travail de l'équipe APPORT a été distingué par un prix « Projet Stratégique 2012 » remis le 14 novembre 2012 au Concertgebouw de Bruges. Les projets labellisés ont été sélectionnés pour leur impact significatif sur le territoire transfrontalier et les populations qui y vivent, leur caractère innovant et leur démarche durable, la pérennité des actions mises en œuvre ainsi que la diffusion des savoirs ou des compétences qui en résultent au-delà de leur public-cible.

Le Comité technique APPORT s'est réuni à huit reprises au cours de l'année :

- le 10 janvier 2012, dans les locaux de l'ISSeP à Colfontaine (Belgique) ;
- le 05 mars 2012, dans les locaux de l'EMIZ Nord à Lille (France) ;
- le 20 mars 2012, dans les locaux de la RPA Hainaut Sécurité à Mons (Belgique) ;
- le 09 mai 2012, dans les locaux de l'EMIZ Nord à Lille (France) ;
- le 25 juin 2012, dans les locaux du CIH à Mons (Belgique).
- le 12 septembre 2012, dans les locaux du SDIS à Lille (France) ;
- le 08 novembre 2012, dans les locaux de l'École du Feu à Jurbise (Belgique) ;
- le 10 décembre 2012, dans les locaux de l'EMIZ Nord à Lille (France).

Les Comités d'accompagnement semestriels ont eu lieu :

- le 08 mars 2012, dans les locaux de l'ISSeP, à Colfontaine (Belgique) ;
- le 03 octobre 2012 dans les locaux de la DREAL à Lille (France).

4

Zoom sur
deux évènements
« grands
rassemblements »



4.1 Teknival musical 2012

Le département de l'Aisne (02) a accueilli, sur le site de la base militaire de LAON-COUVRON, dans l'enceinte du quartier Mangin, le grand rassemblement du Teknival musical 2012 organisé par l'association Fédération Unisson et Pact II Ile de France.



Cette manifestation s'est déroulée durant la période du 26 avril au 1 mai 2012 et comprenait :

- L'installation du terrain par les organisateurs dès le 25/04 ;
- L'arrivée des « teknivaliers » le 27/04 ;
- Le grand rassemblement proprement dit ;
- Le départ des teknivaliers le 30/04 et 01/05/2012 ;
- La remise en état du terrain.

L'effectif public attendu était estimé à 30000 personnes.

Le dispositif départemental a fait l'objet d'un ordre d'opération. L'ordre d'opération zonal avait pour but de renforcer le dispositif, en cas d'urgence, par des moyens prioritairement appelés en renfort à partir de leur département d'origine pendant toute la durée de la manifestation.

L'activation et la coordination de l'ensemble des moyens de secours extra départementaux étaient assurées par le centre opérationnel de zone Nord (C.O.Z.).

Les moyens ont été mis à disposition du C.O.S. (Commandant des Opérations de Secours) sous l'autorité du préfet de l'Aisne.

En sus des moyens de l'Aisne, des moyens de renforts complémentaires zonaux étaient constitués d'une colonne secours à personnes « SAP » et d'une colonne radiologique – biologique – chimique « RBC » et de conseillers techniques « RBC ». Placés en pré-alerte dans leur département respectif, ils étaient destinés à être activés sur ordre du COZ, après demande du COD

4.2 Rassemblement de l'association vie et lumière



La mission évangélique des tziganes de France « Vie et Lumière » a tenu sa convention annuelle 2012 sur l'ancien site militaire de Couvron situé près de Laon, du 19 au 26 août 2012.

Eu égard aux risques liés à l'effectif attendu (30.000 pèlerins et 9.000 caravanes), un ordre d'opération a été arrêté, un ordre zonal d'opération complétant ce document.

- L'installation du terrain par les organisateurs ;
- L'arrivée des caravanes;
- Le grand rassemblement proprement dit ;
- Le départ des caravanes ;
- La remise en état du terrain.



Le public recensé : 23 300 pèlerins et 9 000 caravanes

La logistique (soutien des services d'intervention et public du rassemblement) a été sollicitée auprès de l'E.S.O.L. de Méry-sur-Oise (direction de la sécurité civile) –demande du préfet de l'Aisne à l'E.M.I.Z.

Les moyens de renforts complémentaires zonaux ont été constitués de 2 groupes SAP, un groupe PMA et un groupe commandement, en départ immédiat. La mise à disposition d'une colonne NRBC, « JO 2012 » a été mise en place jusqu'au 9 septembre 2012, complétant le dispositif.

En 2012, l'EMIZ aura évolué dans un environnement dynamique, voyant ses capacités opérationnelles se renforcer, dans le contexte exceptionnel des Jeux Olympiques de Londres.

En effet, l'installation de l'EMIZ au sein même de la préfecture historique de Lille et la préparation des Jeux Olympiques ont principalement marqué l'exercice 2012.

Toujours dans le domaine opérationnel, 2012 aura permis la mise en place d'une nouvelle doctrine de planification, avec la déclinaison zonale NRBC.

Enfin, l'EMIZ s'est attaché tout au long de cette année à professionnaliser ses équipes et ses procédures. Il a renforcé l'animation de son réseau par un système de pilotage au plus près des acteurs de terrain.

Privilégiant une mise en perspective des faits marquants à la narration exhaustive de l'activité annuelle, je vous souhaite bonne lecture.



Colonel Philippe BIZET
Chef d'état major
ÉMIZDS NORD



PRÉFECTURE DE LA ZONE
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

ÉTAT-MAJOR INTERMINISTÉRIEL
DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD - (ÉMIZDS NORD)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 - Edition juin 2013

Directeur de publication : Colonel Philippe BIZET chef d'état-major, ÉMIZDS NORD
Rédacteur : Catherine LAMOTHE, ÉMIZDS NORD
Crédit photos : Préfecture du Nord
Conception et réalisation graphiques : Thierry DELEU, Préfecture du Nord - SIDSIC du Nord / BEP